
Adresse de la société populaire de Forcalquier qui félicite la Convention d'avoir sauvé la liberté et l'invite à rester à son poste, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Forcalquier qui félicite la Convention d'avoir sauvé la liberté et l'invite à rester à son poste, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 293;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28221_t1_0293_0000_6

Fichier pdf généré le 30/03/2022

que par les plus sublimes efforts et par un courage digne d'elle et du peuple qui lui a donné sa confiance, vous mériteront toujours et notre reconnaissance et notre dévouement.

Que ne vous doivent pas, en effet, tous les bons patriotes et les vrais républicains, quand par vos travaux sur la législation et le gouvernement vous assurez le bonheur et la tranquillité du peuple, quand par la surveillance la plus active vous découvrez et vous déjouez toutes les conspirations qui se forment dans l'intérieur contre la liberté et la sûreté, et quand, embrassant un plus vaste plan, vous le défendez par les combinaisons les plus sçavantes du génie et de la politique, et par l'emploi sage et raisonné de ses ressources, de sa force et de son énergie, contre tous les tyrans de l'Europe réunis, et contre les cruels émigrés qui dans leur rage impie viennent déchirer le sein de leur patrie après avoir essayé inutilement d'y porter le trouble et la désolation.

Continuez, Dignes représentans, du plus vertueux des peuples, vos généreux efforts pour sa liberté et sa constitution républicaine. C'est de vous qu'il attend son salut et sa prospérité; ne l'abandonnez pas, soutenez-le contre tous ses ennemis du dedans et du dehors, et ne quittez le poste où sa confiance vous a placés et où elle vous maintiendra toujours malgré les menées sourdes et cachées de la malveillance, la rage de l'aristocratie et la perfidie des conspirateurs, que lorsque, débarrassée de tous ces monstres et des tyrans coalisés contre elle, la République française s'assoira tranquille et heureuse sur les débris des trônes qu'elle aura renversés, et que le peuple qui la compose, ainsi que ses fidèles représentans jouiront au sein de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, du bonheur qui les attend et qui ne peut leur échapper ».

CARON (*présid.*), METAYER (*secrét.*).

CXXXVII

[*La Sté popul. de Forcalquier, à la Conv.; 14 germ. II*] (1).

« Que peuvent les projets des tyrans et des traîtres contre l'immortelle liberté ! Encore une fois la patrie est sauvée et le char de l'esclavage ne brisera pas sous ses roues sanglantes le dieu des français; droits sacrés du citoyen, il nous est encore permis de vous couvrir de nos lèvres brûlantes et le dernier de nos soupirs ne sera pas le dernier hommage qui vous sera rendu. Nos jours sont donc prolongés puisque la liberté survit aux projets de la poignarder. Amour de la patrie, tu n'est pas éteint et le bonheur ne sera pas un tableau rapidement passé sous nos yeux, précipité pour jamais dans le vide de l'oubli.

Complots affreux, idées cruelles, cédez à des images consolantes la place que vous occupez; vengeance, et que le sang des conspirateurs féconde l'arbre de la liberté. Brisez, représentans

du peuple, pour le salut de l'univers, ces instrumens du despotisme; enlevez de la surface du monde la famille des traîtres, que leur sang soit la seule trace qui rappelle leur odieuse existence; que le crime épouvanté recule de cette terre sainte et ramène ses horreurs chez les rois ligués; que la vertu découvre les antres obscurs où il s'est caché et que la vengeance nationale en fasse la base d'autant de trophées pour la liberté et l'égalité. Parlez, Représentans envoyés dans tous les départemens. Vous, Fréron et Barras, amis purs de la chose publique, parlez et que la calomnie, l'intrigue, la trahison anéanties n'attirent plus à elles les hommages qui ne sont dus qu'à la vertu.

La société populaire groupée avec la Convention nationale la félicite d'avoir sauvé la liberté et l'invite à rester à son poste. »

CHAMEL (*présid.*), AUBER (*secrét.*),
MAUREL (*secrét.*).

CXXXVIII

[*La Sté populaire de Fontaine-Française, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Législateurs,

Nous avons appris avec une vive douleur mais avec calme et tranquillité le nouvel attentat que les ennemis du bonheur du peuple ont voulu commettre contre lui. Nous avons dit : Ces pères de la patrie sur le sommet de la Montagne d'où ils découvrent tous les complots, toutes les perfidies, rien ne leur échappe, et notre confiance dans votre sollicitude, votre énergie est telle que nous ne doutons jamais de l'efficacité des mesures que vous prenez; en dépit des tyrans et des malveillans vous établirez la République sur des bases inébranlables.

Les conspirateurs ont méconnu les droits du peuple, ils ont voulu le sacrifier; mais la justice à leur égard a été aussi prompte que terrible; périsse aussi tous les ennemis du bien public.

Nous vous conjurons de ne pas laisser ralentir cette justice, cette énergie qui fait pâlir les tyrans et leurs complices.

Restez au poste honorable où le peuple vous a placés, et achevez de fonder le règne de la liberté et de l'égalité qu'il défendra jusqu'à la mort. S. et F. »

ROSAT (*secrét.*), NAUDIN (*secrét.*)
[et 1 signature illisible].

CXXXIX

[*La Sté popul. d'Evian, à la Conv.; 21 germ. II*] (2).

« Nous avons frémi d'indignation au récit des ténébreux complots que la vertu des républi-

(1) C 303, pl. 1103, p. 3.

(1) C 303, pl. 1103, p. 4. Départ. de la Côte-d'Or.
(2) C 303, pl. 1103, p. 5.